

DÉLIBÉRATION **Conseil d'administration**

Séance du 27 septembre 2022

Délibération
n°163-2022
Point 4.1

Point 4.1 de l'ordre du jour

**Projets Unistra dans le cadre du contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2021-2023 –
Délibération complémentaire à celle du 5 juillet 2022**

EXPOSE DES MOTIFS :

Strasbourg se trouve dans la situation, unique en France et en Europe, d'assurer des fonctions et d'assumer des obligations qui incombent habituellement à une capitale d'État. Strasbourg concourt ainsi au rayonnement de la France en Europe et dans le monde. Elle reflète, par son positionnement européen central comme creuset d'innovations et de dynamiques entrepreneuriales technologiques, sociales et culturelles, la contribution de la France à la relance d'une ambition européenne partagée. Les contrats triennaux, renouvelés tous les trois ans, constituent l'outil d'une mobilisation permanente, inscrite dans le long terme, des autorités françaises, nationales et locales, au service des fonctions européennes de Strasbourg. Ils associent depuis plus de 40 ans l'État, la Ville et l'Eurométropole, la Région et désormais la Collectivité européenne d'Alsace qui succède au conseil départemental du Bas -Rhin, autour du financement d'opérations destinées à conforter et amplifier les fonctions assumées par Strasbourg en sa qualité de ville siège d'institutions européennes.

Pour la période 2021-2023, les partenaires ont convenu de promouvoir le rayonnement de Strasbourg en créant trois fonds de soutien dans les domaines de la recherche et de l'innovation (5 M€ au total), de la culture (9 M€ au total) et de la démocratie et des droits humains (9 M€ au total) ; <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/Region-et-institutions/L-action-de-l-etat/Contrat-Triennal-Strasbourg-Capitale-Europeenne/Contrat-triennal-Strasbourg-capitale-europeenne-2021-2023>

Dans ce contexte, l'Université de Strasbourg a déjà candidaté aux 3 fonds du contrat triennal 2021-2023 et une délibération a été approuvée lors de la séance du CA du 5 juillet 2022.

Depuis, un troisième et nouveau projet de chaire est porté dans le dossier « Chaires transfrontalières » qui est donc soumis à nouveau au vote.

Projets de l'Université de Strasbourg candidats aux appels à projets des fonds du contrat triennal 2021-2023 COMPLEMENT

Réf. Annexe		Structure porteuse ou coordinatrice du projet	Montant demandé (HT)
Fonds Démocratie (9M€)			
6	Eucor - Accompagnement de chaires transfrontalières	Direction de la Recherche et de la Valorisation (DiReV)	560 000

Le projet complété est annexé à cette délibération. Afin de finaliser les candidatures, les bailleurs demandent une validation par les instances représentatives de l'établissement porteur.

Délibération :

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le dossier complété de candidature au fonds Démocratie du contrat triennal résumé dans le tableau ci-dessus et présenté en annexe.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

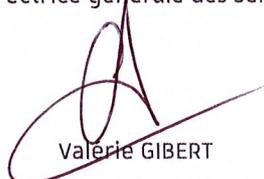
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Contrat triennal 2021-2023

EUCOR – Le Campus européen,

Les Chaires transfrontalières



Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) « Eucor – Le Campus européen », créé en 2016, regroupe cinq universités allemandes, françaises et suisses de la région du Rhin supérieur : les universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Haute-Alsace et Strasbourg ainsi que le Karlsruher Institut für Technologie. Le Campus européen s’inscrit dans le cadre d’une longue tradition entre les universités du Rhin supérieur. Dès 1989, elles se sont constituées en réseau transfrontalier sous le nom d’Eucor, devenant le principal acteur de l’enseignement supérieur et de la recherche au sein de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur. Le groupement a pour mission d’unir les potentiels et de mutualiser les compétences des 15 000 enseignants-chercheurs, 13 500 doctorants et 117 000 étudiants des universités membres afin de former un espace scientifique et académique d’excellence sans frontières à rayonnement international.

Les actions de ce groupement visent donc à développer et à exploiter les complémentarités et les synergies des 5 universités dans les domaines de la formation et de la recherche afin de faire de cet espace géographique trinational, un site académique remarquable en Europe, au service du rayonnement scientifique régional mais également du développement du bassin économique dans la compétition mondiale. Créer des chaires transfrontalières, c’est créer une dynamique de coopération scientifique en attirant les meilleurs jeunes talents mondiaux sur les domaines scientifiques-clés pour le développement et la souveraineté de l’Europe.

Cette ambition est aujourd’hui portée, côté allemand par le Land du Bade-Wurtemberg, qui ce faisant imprime ses orientations stratégiques dans les actions du milieu académique transfrontalier. Il nous semble essentiel, que du côté français, nous puissions à notre tour et dans le cadre d’une coopération équilibrée et de même nature, affirmer et porter les orientations stratégiques de notre pays, de notre région, de nos universités et de nos partenaires socio-économiques. Ces derniers seraient en effet les premières victimes d’un avantage concurrentiel accordé sans effort à leurs concurrents transfrontaliers.

La contribution du Land est conséquente et accordée à la condition d'une preuve de coopération étroite avec une université française, charge à la partie française de fournir l'accompagnement institutionnel, bâtiminaire, financier et RH permettant aux jeunes collègues recrutés sur les chaires d'initier des activités recherche dans deux universités, allemande et française, et d'assurer des enseignements de haut niveau dans les deux universités partenaires d'un nouveau projet commun, nouveau pont sur le Rhin.

La présentation de ces projets dans le cadre Eucor – Le Campus européen est tout à fait conforme au contrat triennal 2021/2023 Strasbourg Capitale Européenne (2.4 : FONDS DÉMOCRATIE) dans le cadre d'une démarche transfrontalière et multi-partenariale.

Descriptif de l'opération :

Le plan quinquennal Stratégie EUCOR 2023¹ s'est fixé quatre axes de développement prioritaires pour conduire des travaux de recherche visibles et compétitifs au niveau international tout en entretenant une relation étroite avec la formation et l'innovation. Il s'agit des sciences et technologies quantiques, du développement durable, de la médecine personnalisée – médecine de précision et des identités européennes. La mise en place de chaires transfrontalières fait partie des objectifs clairement affichés et les premières avancées reprises ici constituent une demande forte de soutien sollicité dans le cadre du contrat triennal et préalablement adressée aux collectivités alsaciennes le 4 novembre 2021 (ANNEXE 1).

Côté allemand, le ministère de la Science, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg soutient la création de chaires conjointes transfrontalières (« Brückenprofessuren ») en finançant des postes pour quatre Chaires transfrontalières binationales, deux pour l'Université de Fribourg et deux pour le Karlsruhe Institut für Technologie (KIT), en partenariat avec l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace. Ces postes permettront d'évaluer la faisabilité d'un modèle innovant de recrutement conjoint de personnels scientifiques hautement qualifiés. La mise en place de chaires transfrontalières est assurée de façon autonome par les binômes d'universités concernées.

Côté français, l'Université de Strasbourg sollicite un financement auprès des partenaires du contrat triennal pour les deux chaires transfrontalières les plus avancées avec nos universités partenaires allemandes (*Sciences quantiques* et *Droit*), et pour la création d'une troisième chaire à l'initiative de l'Université de Strasbourg (*Eau et Durabilité*). Ces trois chaires sont présentées ci-après.

¹ <https://www.eucor-uni.org/un-plan-strategique-commun-pour-les-cinq-prochaines-annees/>



La Chaire transfrontalière « *Sciences quantiques* »

Le KIT et l'Université de Strasbourg proposent, avec la Chaire *Sciences quantiques*, de développer une activité de recherche commune sur une thématique novatrice et ambitieuse permettant de renforcer les dynamiques existantes (aspects théoriques fondamentaux et applicatifs pour les sciences et technologies de l'information quantique). Un descriptif détaillé des modalités de mise en place de la chaire a été transmis aux collectivités alsaciennes en novembre 2021 (voir ANNEXE 1).

Les établissements se sont mis d'accord sur le recrutement d'un professeur de très haut niveau qui profitera de conditions opérationnelles optimales avec une chaire bi-site. Il s'agit de la Prof. Dr. Anja Metelmann qui dirigeait depuis 2018 une équipe de recherche « Emmy Noether » très prestigieuse à l'Université de Berlin. La Prof. Metelmann dirigera à la fois une équipe de recherche au KIT et une équipe de recherche au Centre Européen de Sciences Quantiques (CESQ) de l'Unistra. A Strasbourg, elle bénéficiera d'un environnement de recherche sur les sciences quantiques en pleine expansion comptant plusieurs lauréats ERC, des équipes de recherche très performantes et pourra notamment s'appuyer sur les recherches soutenues par des financements compétitifs de haut niveau par le Laboratoire d'Excellence NIE (Labex Nanostructures in their Environment) et la nouvelle école universitaire de recherche très compétitive EUR QMat (Quantum Materials), tous deux inclus dorénavant dans un Institut Thématique Interdisciplinaire de l'IdEx, ou encore sur le programme doctoral Cofund QUSTEC (Quantum Science and Technologies at the European Campus) disposant de financements européens sous le label EUCOR (37 doctorants recrutés, 2020).

Recrutée par le KIT, elle est également professeur conventionné de l'Unistra, ce qui lui permet d'assurer ses recherches et son enseignement sur les deux sites.

La Prof. Metelmann sera physiquement installée avec son équipe dans le nouveau bâtiment du CESQ sur le site de Cronembourg livré à l'été 2021 et financé par l'Unistra avec l'aide de la Région Grand-Est et l'Eurométropole de Strasbourg. Elle s'appuiera sur l'infrastructure administrative de l'Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires (ISIS), unité mixte de recherche CNRS-Université de Strasbourg reconnue internationalement pour sa recherche pluridisciplinaire aux interfaces entre la physique, la chimie, la biologie pilotée par des professeurs de renom.

L'Université de Strasbourg prend en charge les frais d'installation ainsi que des crédits de fonctionnement annuels. Elle propose le recrutement d'un post-doctorant qui permettra d'accompagner ces travaux et faisant l'objet de la présente demande de financement.

Budget prévisionnel estimé pour la période 2022-2027 : 1,1 M€ pour 6 ans, soit 185 k€/an².

- Le KIT finance le poste de la Prof. Metelmann (sur dotation du Land), son installation et son environnement de travail à Karlsruhe
- L'Université de Strasbourg lui offre un statut de professeur conventionné, son installation et son environnement de travail à Strasbourg, ainsi que le recrutement d'un post-doctorant pour lequel nous sollicitons un financement du triennal.

Le coût pour l'Unistra sera de 450 k€ dont 140 K€ (années 2022 et 2023 – coût environné) sont sollicités dans le cadre du contrat triennal.



La Chaire transfrontalière « *Droit* »

Les facultés de droit des universités de Fribourg et de Strasbourg ont un long historique de collaborations dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, notamment un double diplôme de master et des thèses en cotutelle, solide base conduisant au renforcement de leurs collaborations par la mise en place d'une Chaire transfrontalière de Droit.

Le double master franco-allemand en droit offre une occasion unique d'étudier au cœur de l'Europe, à proximité de la Cour européenne des droits de l'homme et du Parlement européen, et de s'imprégner de l'ambiance européenne. Le programme de master s'étale sur deux ans à Strasbourg et à Freiburg ; il réunit dix étudiants de l'Université de Strasbourg et dix participants de l'Université de Freiburg qui visent l'obtention d'un master 2 de l'Université de Strasbourg et un LL.M. (Master of Laws) de l'Université de Freiburg. Grâce aux 13 mentions à Strasbourg et aux dix *Schwerpunkte* de Freiburg, les participants peuvent se spécialiser dans l'ensemble des matières juridiques. Les étudiants rédigent un mémoire de master, qui leur permet d'acquérir une connaissance plus approfondie du travail scientifique dans le domaine du droit comparé franco-allemand, ou bien ils effectuent un stage de fin d'études qui leur fait découvrir l'une des nombreuses perspectives de carrière, que ce soit dans les organisations internationales, les cabinets d'avocats ou diverses institutions.

Avec le soutien du ministère de la Science, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg, un poste de professeur en *Law studies* est ouvert à l'Université de Fribourg et les activités de recherche et d'enseignement du professeur recruté seront largement partagées entre les deux campus et les deux facultés de droit. Cette collaboration spécifique permettra de poursuivre un projet de publication destiné à un public international basé sur l'état de la doctrine publiciste en Allemagne et impliquant à Strasbourg le Centre d'Etudes Internationales et Européennes (CEIE) et l'Institut de Recherches Carré de Malberg (IRCM).

² Le salaire pris en charge par le KIT est estimé sachant que la Prof. Metelmann est accueillie dans les meilleurs standards allemands.

Le financement permettra de recruter un chercheur non-permanent en soutien au professeur nouvellement nommé pour contribuer au développement des cours de droit public en langue allemande ainsi que de recherches associées, à Strasbourg. Cet engagement des deux universités permettra aussi aux doctorants de Fribourg de bénéficier des programmes de formation d'intérêt à Strasbourg et réciproquement.

L'Université franco-allemande (UFA) a déjà fait part de tout son intérêt pour apporter un financement annuel à la Chaire transfrontalière.

Budget prévisionnel estimé pour la période 2023-2028 : 1,1 M€ pour 6 ans, soit 185 k€/an³.

- L'Université de Fribourg finance le poste de professeur en *Law studies* (sur dotation du Land), son installation et son environnement de travail à Fribourg
- L'Université de Strasbourg propose de recruter un post-doctorant sur les fonds du triennal
- L'Université franco-allemande a prévu d'apporter un soutien annuel à la chaire.

L'Unistra sollicite dans le cadre du contrat triennal un total de 70 K€ pour 2023 (coût post-doctorant environné).



L'axe « Développement durable » est au cœur de la stratégie 2023 des 5 universités de Eucor – le Campus européen qui entendent contribuer à résoudre des questions urgentes d'ordre écologique, économique et social, et soutenir la mise en place d'une région modèle en termes de durabilité. Parmi les coopérations déjà existantes nous pouvons particulièrement souligner le consortium Juxta Rhenum, construit en accompagnement et en anticipation de la fermeture de la Centrale Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Fessenheim. Il s'inscrit dans les priorités scientifiques du GETC Eucor - le campus européen et une vingtaine d'unités de recherche du Rhin Supérieur y contribuent dans ce cadre. Les sujets d'études sont hautement pluridisciplinaires donnant l'opportunité de mener des recherches et de proposer des formations uniques au monde. D'autres coopérations peuvent être relevées tels que le projet de coopération transfrontalière autour du thème de la gouvernance de la croissance durable au sein du pôle du Rhin Supérieur sur la recherche en durabilité (Upper Rhine Cluster for Sustainability Research), ou la participation des établissements à la Graduate Academy (formation doctorale) SERIOR (SEcurity – Risk – ORientation).

³ Le salaire pris en charge par l'Université de Fribourg est estimé sur la même base que pour la chaire en sciences quantiques.

Tenant compte de l'ensemble de ces réalisations dans le domaine du développement durable, l'objectif général de la Chaire portée par l'Université de Strasbourg est de développer des recherches, la formation et l'innovation dans le domaine de la gestion durable des socio-hydrosystèmes continentaux. L'espace du Rhin Supérieur dispose pour cela de véritables atouts, tels que (i) la diversité des socio-hydrosystèmes qui le composent, (ii) l'importance et la variété des usages hydriques et (iii) la présence de centres de recherche sur l'eau d'EUCOR, complémentaires et dont les collaborations transfrontalières gagneraient à être développées, (iv) l'existence d'un vaste jeu de données et d'expériences sur la dégradation et la restauration des hydrosystèmes et (v) la qualité des collaborations européennes et internationales.

Les objectifs spécifiques de la Chaire sont :

- (i) d'intensifier et de structurer les collaborations entre les universités de Strasbourg, Freiburg, Karlsruhe, Bâle et UHA autour de projets de recherche interdisciplinaires d'excellence, européens et internationaux, dans le domaine de la gestion durable des hydrosystèmes continentaux ;
- (ii) de co-construire avec les acteurs socio-économiques de l'eau du Rhin Supérieur (collectivités, structures de gestion, entreprises et industries, etc.) des solutions innovantes et durables répondant aux besoins des transitions ;
- (iii) et d'assurer et de développer des enseignements inédits et conjoints dans les cinq universités EUCOR, en lien avec des partenaires internationaux.

Le projet détaillé ainsi que l'ensemble des participants, non seulement universitaires mais aussi représentant l'ensemble de la communauté régionale, est présenté en ANNEXE 2.

Nous pouvons encore souligner que la chaire s'inscrit non seulement dans les objectifs du plan stratégique EUCOR, mais répond aussi à 14 des 17 objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

Budget prévisionnel estimé pour la période 2023-2028 : 2,1 M€ pour 6 ans, soit 350 k€/an.

- L'université de Strasbourg pilote la mise en place globale de la Chaire, et devra apporter le soutien financier important pour la mise en place de la gouvernance, particulièrement au démarrage du projet en 2023.
- Les universités partenaires EUCOR seront toutes sollicitées pour soutenir financièrement le projet.

Les ressources sont estimatives à ce stade.

L'Unistra sollicite dans le cadre du contrat triennal, un total de 350 K€ couvrant le coût de la Chaire pour l'année 2023.

Objectifs poursuivis en lien avec les ambitions du contrat triennal :

Le fonds de soutien Démocratie du contrat triennal a pour objectif de soutenir des projets d'envergure européenne et internationale dans le domaine de la démocratie, des droits humains de la citoyenneté européenne et de la promotion des valeurs européennes.

Les chaires transfrontalières s'inscrivent complètement dans les critères de développement de collaborations scientifiques européennes et pourront s'élargir, au vu des partenariats forts déjà en place.

Développer les Chaires Eucor permet, en complément de l'action plus générale proposée pour les 1^{er} et 2^e cycle « EUCOR Transfrontalier », de soutenir le développement de l'espace commun de recherche scientifique qui est un axe fort de son plan stratégique 2019-2023 (<https://www.eucor-uni.org/nous-connaître/documentation/>).

Territoire de l'opération : Rhin supérieur

Date prévisionnelle du début de l'opération : 01/01/2022

Date prévisionnelle de la fin de l'opération : 31/12/2028

Bénéficiaires de l'opération : Université de Strasbourg

Coût de l'opération : 4 300 000 €

Montant global de subvention sollicitée : 560 000 €

L'ensemble des montants sollicités concernent des demandes de fonctionnement (pas de demande d'investissement).

	Budget prévisionnel estimé (€)		Demande Unistra dans le cadre du contrat triennal (€)		
	Période (6 ans)	/an	2022	2023	Total
Chaire "Sciences quantiques" 2022-2027	1 100 000	183 000	70 000	70 000	140 000
Chaire "Droit" 2023-2028	1 100 000	183 000	/	70 000	70 000
Chaire "Eau et durabilité" 2023-2028	2 100 000	350 000	/	350 000	350 000
Total	4 300 000		70 000	490 000	560 000